

Trélévern le 13/05/2026

A l'attention de la commission d'enquête

Observations relative à l'enquête publique sur le PLUih Lannion-Trégor Communauté

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de notre propriété située à Kerbost à TRÉLÉVERN (parcelle B 417).

Notre propriété est constituée d'une maison et de crèches attenantes et d'un grand jardin composé de pelouse, de fruitiers, de quelques pins et grands arbres. Plusieurs énormes pins sont tombés suite à la tempête Ciaran sur la propriété voisine (B878) et nous sommes encore en train de procéder au débitage. Plusieurs pins présentent des risques de chute selon les entreprises qui sont intervenues.

Nous sommes très favorables à la protection du bocage et tenons à ce titre, comme première observation, à signaler que **le talus qui borde la limite sud de notre terrain (entre la B417 et la B418) a été oublié dans l'inventaire du bocage à protéger**. Il nous semble impératif de le protéger au titre de l'article L,151-23 du code de l'urbanisme.

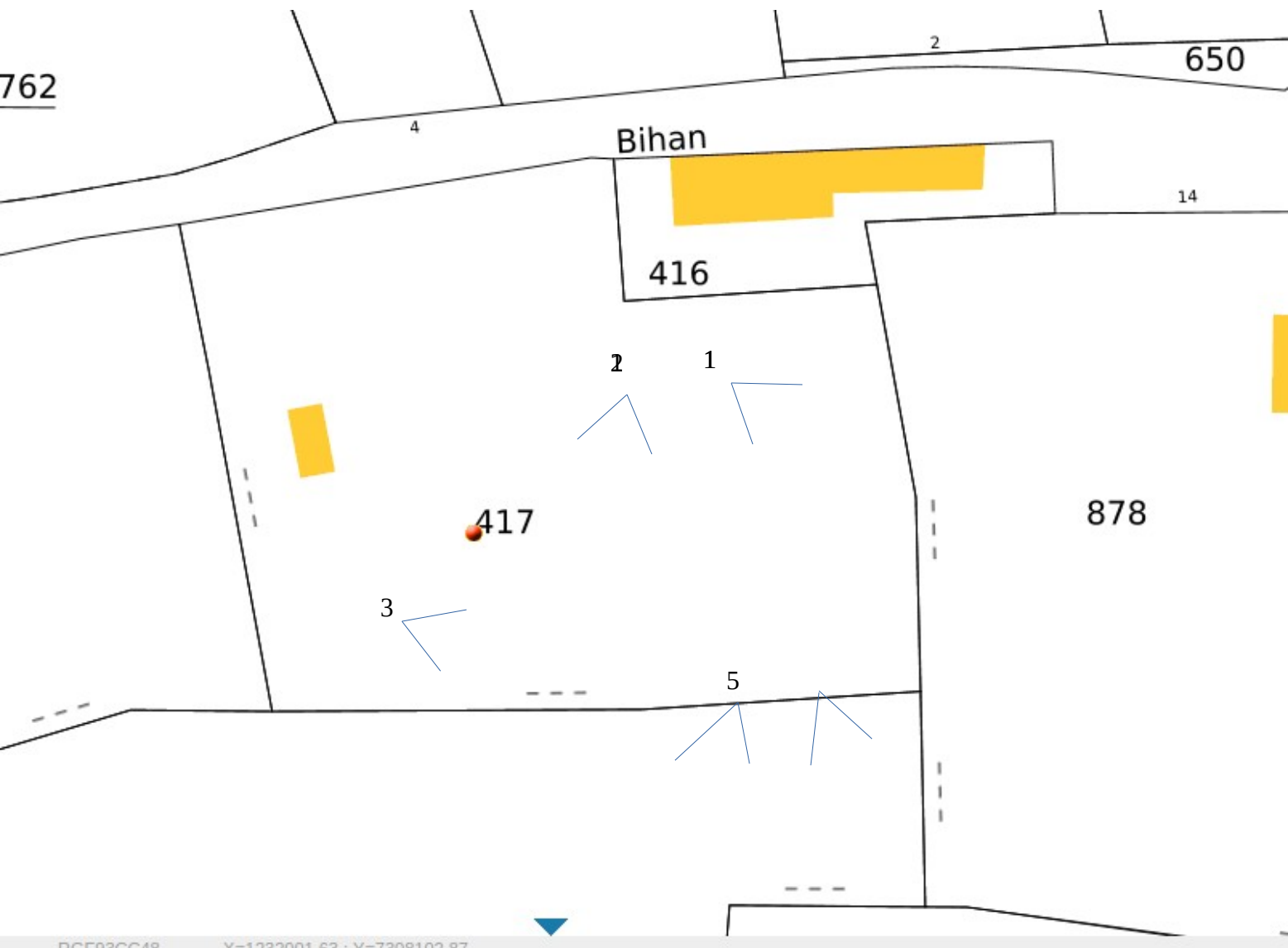
Notre seconde observation porte sur la protection appliquée à une grande partie de notre jardin au titre de l'article L,151-23 du code de l'urbanisme. En effet, ce classement nous semblerait logique si une continuité écologique avec les boisements plus au Sud (B420, B393 ...) était réelle, or malheureusement, le boisement qui existait il y a moins de 5 ans a été détruit (abattage, dessouchage, suppression de plusieurs talus) sur la parcelle B418. Afin de vous aider dans l'analyse, je vous joins des extraits de photos aériennes de différentes époques.

Notre souhait serait de voir reconstituer ce patrimoine naturel ce qui permettrait de sauvegarder la continuité écologique. Dans le cas contraire, il ne nous semble pas opportun de maintenir une protection sur notre jardin ou sur le verger de notre voisin parcelle B878.

Nous vous laissons l'opportunité d'analyser les enjeux sur ce secteur (paysage, biodiversité, bocage, gestion de l'eau...) et de faire, avec les élus communaux et communautaires, le choix le plus adapté à une protection efficiente de ce secteur fragile (bocage détruit, zone humide sensible au Sud qui renforce le besoin de protéger les boisements environnants).

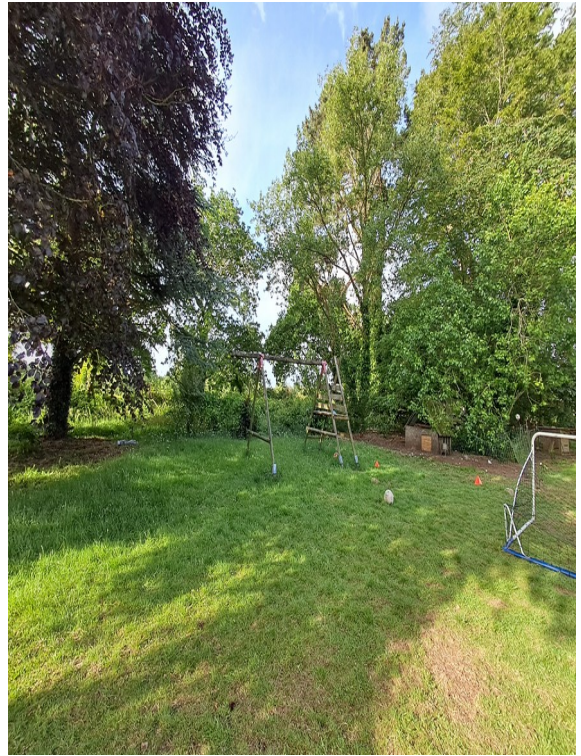
Bien cordialement,

Angle de prise de vue des photos





1



2



3



4



5

Photo aérienne source IGN Remonter le temps – Vue 2016-2020



Source IGN remonter le temps – Vue actuelle juin 2026





Hent Kerbost Bihan

Pis managants

B419 jardin
pêcheries...

MF

Pis hantès (Cévan)
+ managant

Talus existant à protéger

Espace laïc' détruit

Talus modifiés

B413

B878 verges

B882

B705

B4

B893

B804

B846

B895

B875

B905

B749

B814

B761

B421

B425

B649

B647

B650

B648

B490

B489

392

B393

B420

B421

B394

B415

B417

B408

B409